

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 12

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois » :

Capitaine Nicolas d'Eggis – Case postale 268 – 1000 Lausanne 9

Fax: (+41) 21 626 59 03 – E-mail: defensearms@europost.org

ÉDITORIAL

Il faut déjà regarder dans le prochain compartiment de terrain

■ Maj Gérald Vernez¹

Au moment où s'écrivent ces lignes, la votation capitale du 26 novembre 2000 n'a pas encore livré son verdict. La bataille engagée pour conserver à la Suisse sa liberté de manœuvre en matière de défense n'est pas gagnée.

Mais, quelle que soit l'issue du scrutin, civisme et patriotisme sont des valeurs négligées et en voie de disparition, nos sociétés militaires sont en déclin, la boîteuse Armée 95 laissera bientôt la place, quoi qu'il arrive, à une importante refonte et la Suisse gardera sa position au cœur de l'Europe. Ne nous leurrions pas: que la Suisse adhère un jour à l'Europe ou n'y adhère pas et, quel que soit le visage du futur système européen de défense actuellement en gestation, nos voisins exigeront toujours, et à juste titre, que nous assumions notre part de responsabilités.

Le cadre étant posé, souvenons-nous de quelques-uns des principes de base du métier de soldat, comme «voir loin et commander court», «voir dans

le prochain compartiment de terrain», «faire de la planification prévisionnelle».

Alors, simplement sur la base du constat brossé très superficiellement ci-dessus, on peut déjà voir que des chantiers importants devront impérativement être ouverts sans délai dans les sociétés militaires, d'officiers en particulier.

1. Chantier «Politique»

A peine connus les résultats au sujet de l'initiative de redistribution, nous devons nous pencher sur la manière dont nous avons mené notre campagne et tirer rapidement les conséquences qui s'imposent, car la suite est déjà lancée:

– La récolte des signatures du référendum contre la nouvelle loi militaire récemment adoptée par le Parlement est en cours; en cas d'aboutissement, nous devons vraisemblablement voter au printemps 2001 déjà.

– Automne 99, le GSsA a déposé une nouvelle initiative populaire demandant l'abolition de l'armée.

– De nombreuses votations nous attendent, notamment sur

l'ONU et l'Union européenne; tous ces dossiers traiteront de la position de la Suisse dans le monde, ce qui aura pour effet de mettre très certainement la neutralité au centre des débats.

Voulons-nous participer à ces réflexions? Si oui, dès le 15 janvier, il faudra se remettre à la tâche. Avant de nous lancer, n'oublions pas que, si tous ces sujets seront passionnants, la plupart risquent aussi de nous diviser.

2. Chantier «Sociétés militaires»

Que les sociétés d'officiers soient malades est un secret de polichinelle. Il suffit de regarder les présences (toujours les mêmes) lors des activités courantes et, beaucoup plus grave, de voir combien se mobilisent lorsque la situation est grave comme lors de la campagne contre l'initiative de redistribution (pas beaucoup plus et toujours les mêmes). Et la pyramide des âges n'est pas rassurante, car nous manquons singulièrement d'attractivité pour les jeunes.

¹ Président du Groupement de la Broye de la SVO.



Il est de bon ton de mettre la faute sur Armée 95. Le système actuel porte certes une part de responsabilité, mais le mal n'est-il pas plus profond ?

A l'instar du projet « Armée XXI », nous devons aussi faire notre « révolution ». Il va falloir poser des questions qui dérangent et/ou qui fâchent. Faut-il maintenir des sociétés militaires ? Si oui, dans quel but ? S'agit-il de conserver la mosaïque actuelle des officiers, fourriers, sergent-majors, artilleurs, sous-officiers, du train, etc., ou d'opérer des regroupements en sociétés de « cadres », ou encore plus simplement « militaires » ? Être membre, cela voudrait-il dire « minimum obligatoire de participation », comme dans les clubs-service ? Quel est le poids réel de l'histoire et des traditions ? Devons-nous maintenir les différences cantonales avec les répartitions en groupements ou sections (*small is beautiful*) ou adopter une approche romande (*big is marvellous*) ? Nos publications sont-elles en phase avec les attentes de nos membres ? Faisons-nous assez et correctement usage des nouveautés du multimédia, de l'Internet et de la poste électronique ?

3. Chantier « Les Suisses et la défense »

Il suffit d'entendre les prises de position du « citoyen moyen » pour se rendre compte que le peuple est dans une phase de « désamour » avec son armée. Avons-nous une armée par dépit, par habitude ou par hasard,

ou est-ce le résultat d'un choix libre basé sur des considérations objectives ?

Si les opposants à l'armée ont tant d'impact, cela est aussi dû au nombre croissant des déçus du système. Parmi ces déçus, on trouve beaucoup de militaires de tous grades « liquidés » lors de la réforme « Armée 95 », mais aussi ceux qui ont été dégoûtés lors de cours de troupe. Pouvons-nous nous permettre d'avoir des cadres techniquement insuffisants ou humainement incapables (combien de fautes de commandement !) ou encore insuffisamment préparés ?

Nos sociétés militaires apparaissent plutôt comme des « clubs de convaincus ». Ont-elles une mission d'information auprès du grand public ? Si oui, comment ? Pouvons-nous réconcilier les Suisses avec leur armée et inverser la tendance de « l'armée est un mal nécessaire » ? Que pouvons-nous apporter aux cadres ?

4. Chantier « Patriotisme »

Le patriotisme et le civisme ne sont pas des valeurs anachroniques, mais elles n'ont malheureusement pas bénéficié de toute l'attention nécessaire et nous en payons le prix. Qui a le courage de reconnaître et d'affirmer les beautés et les qualités de notre Patrie ? Un début édifiant de réponse se trouve dans la manie qu'ont tous les gens des médias et du monde politique, au sujet de la

Suisse, de dire et écrire « ce pays » au lieu de « notre Pays » ou « la Suisse ». L'identité, c'est une somme de petites choses. Rien n'est insignifiant.

Nous sommes à l'ère de la « communication à outrance », du « virtuel », des « citoyens du monde », du « village global ». Si vous pensez autrement, vous êtes taxé de « dinosaure » ou de « ringard ». Les notions d'origine, d'identité et de famille sont malmenées. Nos institutions souffrent de cela et ce n'est que le début. Il est choquant de constater comment, à commencer par le système scolaire, nos institutions sont méconnues et négligées et à quel point on sous-estime la chance d'être Suisse.

Pouvons-nous faire quelque chose ? Nos sociétés militaires peuvent-elles, ou doivent-elles, contribuer à changer cette tendance ? Quels outils, quels moyens, quelles méthodes devons-nous engager ? Le civisme et le patriotisme peuvent-ils être modernisés sans perdre leur authenticité ?

Réflexions et réformes vont baliser les années à venir. La route fait un virage, nous serons aussi obligés de tourner notre volant pour ne pas sortir du chemin. Beaucoup de tâches passionnantes nous attendent. Une dernière remarque : le mot « servir » signifie « don de soi ».

Et en Suisse on ne dit pas « je vais à l'armée », mais on dit « je vais au service militaire ».

G. V.

VIE DE NOS GROUPEMENTS

A un ami, officier de carrière...

■ Lt-col EMG Anton Chatelan¹

J'ai un ami qui est officier. Contrairement à moi qui suis milicien, lui est officier de carrière.

Sans doute avez-vous tous connu ou connaissez-vous tous un officier instructeur, aussi désigné sous le terme d'officier de métier ou encore d'officier de carrière. L'armée, c'est sa profession. Il occupe les fonctions de chef de classe, de commandant de cours, de commandant d'école, de membre des groupes de travail et de réflexion «Armée XXI» et j'en oublie. Ce sont ces mêmes officiers qui, lorsqu'ils sont au service militaire avec les officiers de milice, disent qu'ils sont en «service de troupe».

J'ai eu la chance et j'ai encore le privilège de servir à leur côté, mais je regrette de moins pouvoir les fréquenter une fois la fin d'un cours arrivée. La faute au temps qui passe.

Le travail militaire, c'est leur passion. Servir le pays, jour après jour, est une tâche à laquelle ils s'engagent sans compter. Le devoir prime sur tout le reste. Cet ami, qui m'est très proche, a choisi de servir son pays en qualité d'officier de carrière. Il vit pour la Patrie chaque jour de l'année. Ses journées de travail ne connaissent ni la montre ni les horaires réguliers. C'est le devoir qui décide de son emploi du temps; la mission, elle, décidera de son emplacement: Payerne, Thoune, Berne, Hinterrhein, Lausanne et aussi des missions hors de nos frontières. La mobilité, il sait ce qu'elle signifie. Sa disponibilité est multiple. Il a accepté de pouvoir être engagé «à façon». Sa famille aussi l'accepte, elle qui connaît la valeur d'un week-end. Elle qui le soutient aussi 365 jours par année.

Quelle chance j'ai eue, moi, l'officier de milice, de servir à ses côtés. Lorsque je l'ai rencontré pour la première fois, au stage de formation EMG I, je

ne m'imaginais pas le privilège que j'avais de partager huit semaines de vie militaire intense avec lui. Pour moi, il représente un formidable exemple, une «locomotive» humaine et une motivation supplémentaire de servir.

A travers lui, j'aimerais simplement vous rendre hommage à vous tous, les officiers de carrière! Sachez à quel point vous êtes un rouage nécessaire, reconnu et estimé de notre armée de milice. Sachez que comme citoyen, je suis fier de vous. Sans vous, l'officier de milice que je suis aujourd'hui ne serait pas ce qu'il est.

Merci.

P.S.: Mon ami commande la *Swiss Unit* à Sarajevo. Chaque jour, j'ai une pensée pour lui et pour sa famille. Si vous le voyez, saluez-le de ma part. Il sert tellement bien notre Pays!

A. Ch.

¹Président du Groupement de Lausanne de la SVO.

Assemblée générale de la SVO 2001**Samedi 3 mars 2001, Villars-le-Terroir.****Organisation: Groupement du Gros-de-Vaud de la SVO.**

AGENDA SSO-SVO

Décembre 2000



Nouvelle rédaction, nouvelle formule?

Afin de pallier le départ du rédacteur, le comité cantonal recherche un ou plusieurs officiers prêts à poursuivre, selon une formule à définir, la mission d'information voulue par le bulletin cantonal vaudois «Défense RMS». Les candidats intéressés peuvent prendre contact avec leur comité respectif ou directement auprès du président cantonal SVO. Merci de l'importance que vous donnez à notre politique d'information militaire.

Groupement de Lausanne

Mercredi 24 janvier 2001, 18 h 30

Lausanne: commémoration de l'Indépendance vaudoise.

Groupement de Montreux - Aigle - Pays d'Enhaut

Notre comité vous a préparé un programme d'activités varié pour bien commencer le nouveau millénaire. En janvier, nous vous invitons à une sortie nocturne lors du Festival de

ballons à air chaud, à Château d'Oex.

26 janvier 2001

A l'occasion du rapport info du CA camp 1, exposés sur des expériences de guerre à Sarajevo et dans le Golfe.

Dans vos agendas militaires

Vendredi 19 janvier 2001, Fribourg

Rapport de la division territoriale 1.

Idée de cadeau

La rédaction vous invite à soutenir l'ouvrage «Sécurité au seuil du XXI^e siècle. Histoire et vie du Corps d'armée de campagne 1».

La RMS reviendra prochainement sur cette très importante publication, publiée en français et en allemand, disponible auprès du commandement CA camp 1, case postale 81, 100 Lausanne 12 - Chailly ou dans toutes les bonnes librairies. Prix indicatif: Fr. 95.-.

Promotion militaire

Alors que nous avons pris congé, dignement mais solennellement, du cdt de corps Jean Abt à Lausanne en novembre

dernier, la rédaction de *Défense RMS* souhaite la bienvenue au nouveau cdt de corps Alain Rickenbacher. D'origine genevoise et schwytzoise, Alain Rickenbacher a fait ses études en mathématiques et physique à Genève avant d'opter pour la carrière d'instructeur en 1973. Il a suivi ses stages supérieurs militaires aux USA. Il aura la délicate tâche de conduire le corps aux portes d'Armée XXI en lui maintenant une capacité d'action crédible et adaptée aux mouvances du temps.



*À l'occasion
de l'entrée effective
dans le nouveau
millénaire,
la rédaction vous
souhaite de très
heureuses fêtes de fin
d'année et vous
remercie de votre
fidélité.*